



CTPL

19 DÉCEMBRE 2008

Le compte rendu CGT

Après le boycott du 8 décembre 2008, nous étions à nouveau convoqués en CTPL le 19 décembre. Souhaitant obtenir des réponses concrètes à des questions émanant des agents, nous avons décidé de siéger.

La délégation CGT a débuté la réunion par une déclaration : le report de mise en place des SIP ne change rien pour nous. Toujours pas de négociations sur les missions et les mesures d'accompagnement. De plus, le courriel adressé par les ministres à l'ensemble des agents est considéré comme une provocation. Pour la CGT la création de la prime de performance et de résultat ne répond pas aux exigences des agents et, au contraire, va générer arbitraire et injustice, d'autant que la réforme de la notation prévoit l'abandon de la note chiffrée au profit de la seule appréciation littérale.

En réponse à cette déclaration et celle de FO, le TPG a rappelé que l'harmonisation des primes débutera en 2009. La CGT a dénoncé le fait que de nombreux agents n'en bénéficieront pas : ceux qui ont des primes spécifiques liées à des missions spécifiques (centres d'encaissement, contrôle redevance, huissiers, informaticiens,...). Ce serait là l'annulation d'acquis obtenus par les luttes des années antérieures et de la reconnaissance de qualifications spécifiques. Nous avons saisi l'occasion pour remettre au TPG la pétition des agents des centres d'encaissement. A noter d'ailleurs que les sommes en jeu seront très limitées en 2009 (de source syndicale : de 25 à 40 € par mois pour les A, une trentaine d'euros pour les CP et C1, de 25 à 33 pour les C2 et environ 17 pour les agents C) car l'harmonisation totale doit se faire sur 3 ans. S'agissant de la réforme des primes et de la notation, le TPG n'a pas souhaité les défendre, déclarant « *qu'elles ne présenteront pas que des avantages* ».

Le TPG s'est félicité des fermetures des postes d'Argentré, Bécherel et Combourg, avec un enthousiasme choquant quand on considère que le résultat de cette opération c'est la suppression du service public du trésor dans trois cantons du département !

1 - Désimplantation de 2 emplois de catégorie B :

Deux emplois de catégorie A ont été créés en

2008 : un poste de deuxième adjoint à Chartres et un poste de receveur percepteur au centre des pensions. Pour compenser, la direction générale a demandé de supprimer deux emplois de B. Le TPG a décidé de supprimer un emploi de contrôleur aux pensions et un autre à l'équipe de renfort en résidence. Il demeurera malgré tout deux vacances d'emplois à l'équipe de renfort qui sera ainsi dans **l'incapacité de répondre à l'ensemble des demandes des postes.**

Pour 2009, l'ORE prévoit la suppression de 9 emplois B et C. La direction locale a demandé la création de deux emplois A supplémentaires (2^{ème} adjoint à Vitry et adjoint à Montfort). **Il restera malgré tout un grand nombre de vacances d'emplois**, malgré les importantes demandes de mutations pour l'Ille-et-Vilaine, ce que la CGT a dénoncé.

Vote sur les suppressions d'emplois : Administration : POUR, représentants du personnel : CONTRE.

Dans le débat, la question de l'évolution des centres des pensions a été évoquée. Le service national des pensions (Nantes) deviendra service à compétence nationale avec intégration progressive dans les années suivantes de certains centres régionaux des pensions. Il faut avant tout mettre en place un projet informatique, ce qui peut prendre du temps...

Dans le même ordre d'idées, la CGT vient d'apprendre de source nationale que l'Office national de la paie et ses 60 agents seront prochainement délocalisés à CAEN, à terme

220 emplois y seraient implantés. Est-ce là la taille définitive de l'Office national de la paie, alors qu'actuellement ce sont plus de 800 agents qui gèrent cette mission au trésor au niveau national, dont une quarantaine en Ille-et-Vilaine ?

2 - Organisation des structures départementales.

A l'origine il était prévu de traiter la question de la mise en place des SIP dans le département. La direction générale a demandé la suppression de ce type de discussion dans les CTP départementaux. Elle devrait être à l'ordre du jour d'un prochain CTPL début 2009. Le TPG nous a proposé de le tenir conjointement avec celui des impôts. Seule organisation présente dans les deux CTPL, la CGT trésor a réservé sa réponse, souhaitant en discuter d'abord avec la section impôts.

- **Horaires de l'hôtel des finances de Fougères** : la trésorerie impôts de Fougères vient d'emménager dans les locaux de l'hôtel des impôts. Un vote a eu lieu entre les deux structures pour les horaires d'ouverture. Il s'agissait de voter sur un projet d'horaire intermédiaire entre celui de la trésorerie et celui du centre des impôts. Il a été refusé majoritairement par les agents des impôts qui ont voté pour conserver le leur. Ce sujet ayant été rediscuté depuis, notamment entre agents des deux directions, le vote pourrait être reproposé prochainement. En attendant, nous devons nous prononcer sur le modèle choisi, à savoir celui précédemment en usage au centre des impôts, rejeté par les agents de la trésorerie :

Administration (7 voix) : POUR, CFDT (2 voix) : Abstention, CGT (4 voix) FO (1 voix) : CONTRE, pour respecter le vote des agents.

- La direction nous a présenté **les chartes de services** signées entre la trésorerie générale et les communes d'implantation des trésoreries supprimées. Il est prévu des « permanences » occasionnelles, sur rendez-vous, avec matériel et liaison informatique. Pour la CGT, ce ne sont pas des vraies permanences puisqu'elles ne se tiendront pas régulièrement. Nous avons soulevé la question de la sécurité de l'agent qui en sera chargé, puisqu'il est prévu qu'il fasse des encaissements en numéraire... Pour la TG le problème n'existe pas.

Ce type d'organisation existe déjà ailleurs (St-Brice en Cogles) et les agents d'Antrain qui en sont chargés ne disposent pas de liaison

informatique. Nous avons demandé qu'ils puissent en bénéficier aussi... pas de réponse...

3 - Formation professionnelle :

A partir de 2009, les plans de formation seront calqués sur l'année scolaire. Il faudra donc deux plans pour 2009 : l'un de janvier à août et l'autre de septembre 2009 à août 2010. Le premier sera fait à partir des demandes déjà exprimées ou en cours d'expression. Le deuxième sera fait sur la base d'un nouveau catalogue de formations qu'on espère avoir en mars 2009. L'objectif est de profiter des entretiens d'évaluation (notation) pour définir individuellement avec le notateur les besoins de formation de chaque agent.

Nous sommes intervenus pour rappeler notre revendication de journées de formation permettant aux agents chargés d'un même secteur de se rencontrer et échanger sur leurs difficultés et leurs méthodes. Réponse : c'est prévu pour Hélios, secteur hospitalier, CHD. La CGT a demandé l'ajout de la Taxe d'Urbanisme, sous une forme régionale du fait du faible nombre d'agents qui font ce travail dans chaque département. L'idée est retenue, à suivre.

La discussion a porté une fois de plus sur la « e-formation », à laquelle nous préférons les formations traditionnelles. Sur une expérience récente (formation GAIA) il a été constaté que les agents en « e-formation » avaient eu beaucoup moins de participation que ceux ayant été formés au CFRP.

Le fait qu'il y ait énormément de formations en fin d'années est très contesté par les agents. C'est une période très chargée pour les postes et services et ce n'est donc pas le meilleur moment pour la formation. Réponse : les modules de formation qui devaient arriver tôt dans les départements ne sont arrivés qu'en fin d'année avec l'obligation de faire les formations sans attendre. Il s'agirait donc d'un problème de calendrier national.

4- Protocole ARTT de Châteaugiron :

La modification du protocole ARTT et des horaires d'ouverture du poste (fermeture vendredi après-midi) avait été votée à titre d'expérimentation. Ce CTPL devait émettre un vote définitif après que les agents aient testé pendant plusieurs mois. Si à l'origine l'ensemble des agents était POUR, ils ne sont plus que 4 sur 6 maintenant.

La CGT a rappelé qu'elle ne participerait plus à ce type de vote, se refusant à opposer les

conditions de travail et le service public.
Administration (7 voix), FO (1 voix) : POUR,
CFDT (2 voix) : CONTRE
CGT (4 voix) : Refus de vote.

5 - Ponts naturels :

La direction a proposé 3 jours : 2 janvier, 22 mai et 13 juillet. La direction des services fiscaux doit proposer les mêmes. La direction avait anticipé un éventuel boycott du CTPL (qui aurait empêché l'adoption du pont naturel du 2 janvier) en permettant le report sur 2009 de 6 jours de congés 2008.

Vote : POUR à l'unanimité.

Nous avons profité de cette discussion pour rappeler notre opposition à l'opération de « rachat » (à perte) des jours du compte épargne temps. Pour la CGT, les congés sont faits pour être pris !

Questions diverses

Restructuration du service CDC

Une partie de la mission consignment de la CDC va être transférée à Nantes, suite à la création de pôles interrégionaux, générant la désimplantation d'un emploi équivalent temps plein. A ce stade de la discussion, la nouvelle organisation du service CDC n'est pas encore explorée à ce jour.

Rôle de conseil du comptable en matière fiscale

Le comptable est amené à avoir un rôle de conseil de plus en plus important auprès des collectivités locales, notamment en matière fiscale suite à la modification de l'assiette de la taxe professionnelle, ou en matière de TVA. Un service unique devrait être créé dans la direction locale unique, auprès duquel les comptables trouveront toutes les informations nécessaires à leur rôle de conseil aux ordonnateurs. La CGT a posé la question de la formation : elle sera dispensée par les fiscalistes de la DSF.

Travaux de la TCA

Le dossier de la TCA a été présenté par la direction. Aux dernières nouvelles, la trésorerie pourrait déménager dans le bâtiment de la Chambre des Métiers après que le plus gros des travaux qui y sont prévus aient été réalisés... peut-être en juin 2009 (rappelons qu'à l'origine ce devait être juin 2008). La CGT a rappelé que cette date était très mal choisie ; alors que les travaux du

Turgot ne devraient débuter que fin 2009 ou début 2010... pourquoi se précipiter à entasser les agents dans des locaux plus petits et non climatisés, juste avant l'été ? Et de plus pour lancer une nouvelle organisation du travail, juste avant les congés d'été ? La question sera à nouveau débattue, d'autant plus qu'une pétition recueillant les signatures de la quasi-totalité des agents a été remise à la direction quelques jours avant le CTPL.

Echéance Taxe foncière

La CGT a dénoncé le nombre important de réclamations de contribuables ayant reçu une lettre de rappel pour non paiement de leur taxe foncière alors que les paiements semblaient avoir été effectués dans les délais auprès du CER. Nous avons eu l'assurance du « Chef de Projet » que tous les encaissements automatiques ont été effectués dans les 48H et dans la semaine pour ceux traités manuellement. En conclusion, pour lui, pas de retard d'encaissement ! Néanmoins, si retard il y a, il ne pourrait donc être imputable qu'aux services de la poste ou à la mauvaise foi et la négligence des redevables... !!!

Campagne de prélèvement 2008

La CGT a lu la pétition dénonçant, tout comme elle l'avait fait en 2007, l'envoi des mailings basé sur des fichiers erronés, créant ainsi une charge supplémentaire dans les postes comptables (à ce sujet, nous appelons les postes à nous retourner au plus tôt ladite pétition afin de la remettre à la direction). Une fois de plus, notre administration est sourde et considère que la gestion des appels téléphoniques fait partie de nos missions. Nous l'entendons bien mais pas quand le personnel doit suppléer aux « boulettes » de celle-ci.

Surtout, si vous avez la chance de rencontrer ces messieurs-dames de la direction, n'hésitez pas à faire part de vos doléances pour confirmer ce que nous dénonçons lors de chaque CTPL et que les mauvaises conditions de travail font partie d'un vécu et non pas de l'imaginaire des organisations syndicales.

Certification de Dol de Bretagne

Nous avons dénoncé la pression générée par l'obtention et le maintien de la certification des postes comptables, en l'occurrence Dol-de-Bretagne.

En effet, dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil et des réponses aux usagers, les

agents voient leur tâches alourdies par une multitude d'opérations de suivi (tableaux, archivages, etc.), statistiques, contrôle interne spécifique et impératifs de performance très élevés... De ce fait, les agents ont vu leurs conditions de travail se détériorer brutalement. Pour la CGT, ce formalisme pourrait être allégé, notamment par des applications plus accessibles.

Un audit sera effectué courant janvier 2009 sur certains sites certifiés. C'est donc l'occasion, si Dol est audité, de dénoncer cette procédure très lourde.

Néanmoins, pour prendre en compte ce travail supplémentaire, la CGT a demandé la création d'un emploi à Dol.

Le pont naturel du 10 novembre

Les femmes de ménage n'ont pas été rémunérées ce jour là car le service était fermé. Nous demandons ce qui est prévu, à ce sujet, dans le contrat de travail.... A suivre.

Fermeture anticipée de 30 minutes des guichets les 24 et 31 décembre

Suite à notre demande, le Trésorier Payeur Général compte sur « l'intelligence » des chefs de poste et de service pour répondre favorablement à cette demande. Messieurs - Mesdames les chefs de poste et de service, soyez « intelligents » en cette fin d'année...

Accès à la Trésorerie générale aux personnes à mobilité réduite

La direction est sur plusieurs pistes et une

solution devrait être trouvée avant le recrutement prévu en mars. Nous en avons profité pour évoquer l'incident récent au Turgot où une personne en fauteuil roulant n'a pu accéder aux portes de l'accueil du fait de la panne de l'escalier motorisé. Ce système devrait être changé avec la réfection du Turgot. La périodicité de la maintenance devrait être revue.

A propos du CHD :

Lors de la dernière CAP, la Direction a indiqué qu'une des raisons de notre surcharge de travail viendrait peut-être de la vérification exhaustive des dépenses. Nous rappelons que la mise en place du C.H.D. (contrôle hiérarchisé de la dépense) se fait sous la seule autorité du chef de poste. Les reproches ne sont nullement à adresser aux personnels ; à charge pour la direction d'assurer son travail de management. !!!

Préparation du concours de Contrôleur Principal :

Nous avons dénoncé et fait constater par la direction qui en a convenu, la qualité déplorable des documents que les stagiaires doivent analyser (exercice n°3).

Prime à la cuve

Nous avons demandé que le surcroît de travail important imposé par cette mesure soit répertorié dans l'ORE.

Les représentants CGT au CTPL :

Françoise **LE GUEVEL** (Dinard) – Nadia **DOULAN** (CER) – Nelly **MEHEUST** (RBE)
Jean-Yves **DETOC** (DI) – Jeff **LEFEUVRE** (TCA) – Hervé **COUVERT** (TCA)

***Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT !
Je participe, je me syndique***

Nom :

Prénom :

Grade :

Échelon :

Tps partiel :

%

Poste ou service :

Date :

Signature :

(à remettre à un militant CGT ou envoyer à CGT Trésorerie Générale)

